

Les histoires d'après-demain : Il n'y a pas de faits sur l'avenir mais plutôt des fictions

Dans l'idée de maintenir une réflexion prospective permanente, il a été proposé aux membres du Conseil de développement de se livrer à l'exercice de la fiction sur la base de quelques principes :

- raconter une histoire d'anticipation avec pour cadre le territoire métropolitain
- privilégier la fiction (personnages, intrigue...) au texte prospectif classique
- se projeter dans l'avenir à 30 ou 40 ans
- laisser libre cours à l'imagination sur des scénarios de toutes natures (optimistes, pessimistes ou... lucides)



paul.champs@orange.fr

Fiction économique : Travail, congés, épanouissement

Par Paul CHAMPS – 25 août 2014

Nantes, 15 septembre 2025

J'ai souhaité faire connaître mon expérience de cadre au sein d'une Entreprise motivante et performante "Euro France". Il s'agit d'une société d'Engineering spécialisée dans l'étude et la réalisation d'usines sidérurgiques dans le monde.

Cette société avait compris avant les autres que le système économique des années 2000 dont la finalité était de faire de l'argent avec de l'argent (spéculation) sans fondamentalement créer de richesses pour tous, allait "dans le mur".

Elle avait également compris et misé sur le fait qu'une entreprise doit être un lieu où l'homme s'épanouit, construit sa personnalité et donne le meilleur de lui-même.

Salarié de cette entreprise, je bénéficiais de congés payés comme tout le monde. Me promenant dans les grandes stations estivales, j'étais pourtant souvent triste ou simplement interpellé de constater que, pour la masse des "vacanciers", la finalité de leur vie était majoritairement ces quelques semaines de congés payés sans lesquels, disaient-ils, ils "péteraient les plombs".

De retour à mon emploi, après les "vacances", j'eus en septembre de cette année 2025 la surprise d'être invité par mon chef direct, Directeur adjoint de Euro France, lequel m'a tenu les propos suivants :

"Nous souhaitons tester une nouvelle forme de contrat de collaboration avec un panel de nos collaborateurs qui nous semblent aptes et volontaires pour cette évolution. Nous vous proposons donc de supprimer de votre contrat de collaboration le "droit aux congés payés" et de le remplacer par le droit aux "congés".

En contrepartie nous augmenterons votre rémunération de 15 % net, ce qui ne change rien, après calcul, à nos coûts. Il ne nous appartient pas de financer vos options de liberté, nous rémunérons votre collaboration, votre motivation et nous l'espérons votre épanouissement ce qui nous semble être notre meilleur investissement. »

Cette proposition entrera en vigueur pour l'année 2026

J'avoue que ma surprise fut grande mais je me sentis un homme libre et considéré. Je n'avais pas le sentiment de sauver le monde mais de trouver mon "arche de Noé".

C'est dire que je confirmais avec enthousiasme et foi mon avenir avec l'entreprise Euro France.